

# Quelle



# famille?

Bulletin sur les familles et les personnes qui les composent  
Direction de la veille et des connaissances stratégiques

## La participation au marché du travail des parents de jeunes enfants au Québec en 2016

En l'espace de quelques décennies, le fait d'être actif sur le marché du travail est devenu chose courante au Québec, et ce, même chez les parents de jeunes enfants. Si la participation des pères ayant des enfants de moins de 6 ans est forte et stable depuis longtemps, celle des mères a progressé de manière spectaculaire entre 1979 et 2019, passant de 40 % à 82 %<sup>1</sup>. De ce fait, la double activité est devenue fréquente chez les familles biparentales, tout comme la présence sur le marché du travail de chefs de famille monoparentale, le plus souvent des mères.

### Un contexte favorable à l'activité des pères et des mères

Plusieurs mesures favorisant la participation des parents au marché du travail ont été mises en œuvre au Québec au cours des dernières décennies, dont certaines visant particulièrement les familles avec de jeunes enfants. Le développement d'un réseau de services de garde éducatifs à tarif réduit et la création du Régime québécois d'assurance parentale, qui permet depuis 2006 aux parents de conserver leur lien d'emploi lors d'une naissance ou d'une adoption, sont venues asseoir une tendance qui émergeait avant même que les piliers de la politique familiale ne soient en place, soit que les femmes poursuivent leur carrière tout en ayant de jeunes enfants. De plus, les mesures instaurées par les milieux de travail, développées initialement pour maintenir les mères en emploi, peuvent aujourd'hui bénéficier à l'ensemble des parents, hommes comme femmes (Wood et de Menezes, 2010).

Ainsi, nombre de parents peuvent compter sur des mesures établies dans leur milieu de travail, tandis que d'autres développent leurs propres stratégies de conciliation. Le phénomène des *mompreneurs*, ces femmes propriétaires d'entreprise qui concilient activement ce rôle avec celui de mère, est un bon exemple de réponse individuelle aux enjeux posés par l'articulation des exigences du travail et celles de la sphère familiale (Landour, 2019). Certains parents, finalement, se retirent totalement ou partiellement du marché du travail, par choix ou par contrainte, et se consacrent davantage à la sphère familiale. En effet, en dépit des mesures de conciliation famille-travail existantes, plusieurs parents, et tout spécialement ceux de jeunes enfants, ressentent ou craignent de vivre un déséquilibre.

### Concilier famille et travail demeure un défi... féminin ?

Les données sur l'emploi du temps<sup>2</sup> nous apprennent que les parents en couple, dont le plus jeune enfant a moins de 5 ans, consacrent en moyenne chaque jour de quatre à cinq heures (4 h 37) à la réalisation de tâches non rémunérées<sup>3</sup> comparativement à un peu plus de trois heures (3 h 11) chez ceux qui n'ont pas d'enfants.

Chez les parents seuls, ces tâches accaparent même près de six heures de leur temps quotidien (5 h 46) lorsqu'un tout-petit est présent dans le ménage. Les données montrent aussi que les mères de jeunes enfants consacrent plus de

## Table des matières

Introduction .....	1
L'activité sur le marché du travail des familles avec de jeunes enfants .....	4
Portrait détaillé selon certaines caractéristiques des familles avec enfants de moins de 5 ans .....	8
En résumé .....	13
Bibliographie .....	13
Notions, définitions et particularités des données .....	14

temps que les pères au travail non rémunéré (5 h 20 c. 3 h 56), la différence se situant en grande partie au niveau du temps accordé aux soins des enfants (1 h 01)<sup>4</sup>.

Dans ce contexte, plusieurs déclarent manquer de temps, et cette situation est plus fortement ressentie par les mères (34 %) que par les pères (21 %) d'enfants de moins de 5 ans (Gravel, 2018). La pression sur le quotidien des parents de jeunes enfants est particulièrement importante lorsqu'aux heures de travail non rémunérées s'ajoutent celles d'un emploi rémunéré. Des données récentes indiquent qu'au Québec, un niveau élevé de conflit travail-famille est vécu par 25 % des mères et par 15 % des pères de jeunes enfants (Lavoie, 2016 : 28).

1 Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), site Web de l'ISQ, tableau « [Indicateurs du marché du travail, résultats selon la situation familiale et le sexe, 25-54 ans, Québec, Ontario, Canada](#) » diffusé le 19 février 2020.

2 Les données de ce paragraphe proviennent de Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2015*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'ISQ, site Web de l'ISQ, tableaux « [Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités de l'emploi du temps, selon la situation domestique, Québec, 2015](#) » et « [Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités de l'emploi du temps, selon la situation domestique et le sexe, Québec, 2015](#) », diffusés le 15 mars 2018.

3 Les tâches domestiques, les soins aux enfants du ménage, le magasinage de biens et de services, etc.

4 Ces données ne tiennent pas compte d'autres éléments, difficiles à quantifier objectivement, qui peuvent s'ajouter aux responsabilités parentales comme la charge mentale, l'investissement émotionnel, etc.

Les parents sont par ailleurs nombreux à placer la barre haut pour bien s'acquitter de leur rôle parental. En 2015, un parent sur cinq a indiqué qu'il s'était imposé beaucoup de pression quant à la manière dont il prenait soin de son ou de ses jeunes enfants (Lavoie et Fontaine, 2016 : 68). Encore ici, les mères (27 %) ont, plus largement que les pères (12 %), rapporté cette situation. À cette pression auto-imposée, il faut ajouter des attentes sociales parfois fortes qui viennent notamment de la famille, des amis, des collègues et des médias.

Dans ce contexte, plusieurs parents ne se sentent pas à la hauteur et vivent de la détresse. Les travailleuses et travailleurs insatisfaits de leur équilibre travail-famille, et particulièrement les femmes, sont plus sujets à juger que leur santé mentale n'est pas bonne (Boulet, 2014 : 10). Une situation préoccupante, considérant le fait qu'avoir de jeunes enfants, et d'en avoir plusieurs, amène une plus grande insatisfaction quant à l'équilibre travail-famille (Boulet, 2014 : 11).

### Des tendances susceptibles de teinter l'activité des jeunes familles

Ces défis d'envergure amènent les parents à se questionner sur leurs priorités et leur place sur le marché du travail. S'appuyant sur les propos de plusieurs auteurs, Fortier et Deschenaux indiquent « qu'un nouveau rapport au travail rémunéré s'institue peu à peu, et que les Québécois ayant des responsabilités familiales, hommes et femmes, sont plus enclins à faire une place prépondérante à la vie de famille dans l'ordonnement de leurs valeurs » (2016 : 114). Certains mouvements, comme le *slow parenting* qui propose de ramener le rythme familial à un niveau confortable pour tous les membres de la famille, gagnent en popularité. De même, les jeunes féministes d'aujourd'hui valoriseraient davantage la parentalité et les responsabilités qui en découlent (soins aux enfants, organisation de la vie familiale et tâches domestiques) que celles qui les ont précédées. Au contraire des plus âgées, « qui voyaient la sphère domestique comme un enfermement », les jeunes militantes seraient moins persuadées que l'autonomie passe nécessairement par le travail rémunéré et hésiteraient moins à se retirer du marché du travail pour s'accomplir autrement (Seery, 2014 : 221).

Par ailleurs, le phénomène de rareté de main-d'œuvre, qui est appelé à s'accroître au Québec en raison du vieillissement de la population, offre de nombreuses opportunités aux personnes qui travaillent ou qui sont désireuses de travailler (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MTESS], 2020 : 13). Dans ce contexte, il est possible que certaines femmes se sentent plus libres de se retirer temporairement du marché du travail, notamment pour s'occuper de jeunes enfants.

Finalement, certains groupes de population, comme les Autochtones et les immigrants, demeurent sous-représentés sur le marché du travail (MTESS, 2020 : 5). L'immigration soutenue que connaît le Québec depuis une quinzaine d'années<sup>5</sup> et la présence de nombreuses familles immigrantes et d'identité autochtone<sup>6</sup> nous incitent à prendre ces dimensions en compte dans l'examen de l'activité des jeunes familles sur le marché du travail.

### Un portrait de l'activité des jeunes familles

Le contexte dans lequel évoluent les jeunes familles d'aujourd'hui, ainsi que la charge réelle ou construite qui leur incombe, nous amène à examiner leur présence sur le marché du travail. Ce bulletin vise notamment à éclairer les questions suivantes : quelle est la situation des conjoints d'une même famille quant à leur activité ? Le portrait a-t-il changé au cours des dix dernières années ? Les familles du Québec présentent-elles un profil différent de

celui qui se dessine ailleurs au Canada ? Qui, du père ou de la mère, se retire du marché du travail lorsqu'un seul des conjoints est actif ? Finalement, à quelles caractéristiques de la famille sont associées différentes situations d'activité des familles avec de jeunes enfants ?

Les données choisies pour répondre à ces questions proviennent du Recensement du Canada de 2016. L'univers de référence auquel elles se rapportent est la « famille de recensement », telle que la définit Statistique Canada. Cette définition s'appuie sur la corésidence de personnes au sein d'un même ménage et exclut donc celles qui résident à l'extérieur du domicile le jour du recensement<sup>7</sup>.

L'indicateur retenu pour faire état de la situation des familles sur le marché du travail est l'activité au cours de la semaine de référence, soit celle ayant précédé le recensement de mai 2016. Sont considérées comme étant actives sur le marché du travail toutes les personnes qui, au cours de la semaine du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2016, occupaient un emploi, même si elles étaient absentes du travail, ainsi que les personnes en situation de chômage.

Les données présentées dans ce bulletin sont descriptives et portent uniquement sur la présence des personnes sur le marché du travail, sans indication sur l'intensité du travail ou sur le type d'emploi occupé. À la différence de plusieurs études qui traitent de la situation des parents individuellement,



5 Depuis 2004, le Québec accueille de 45 000 à 55 000 immigrants annuellement (ISQ, 2019 : 86).

6 30 % des familles avec de jeunes enfants au Québec comptent au moins un parent non natif alors que 3,6 % comptent au moins un parent d'identité autochtone. Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux B6 et B7 de la commande CO-1900.

7 L'ensemble des notions et des définitions utilisées dans ce bulletin figurent en fin de document.

celle-ci présente l'avantage de mettre en rapport la situation des deux conjoints d'une même famille lorsque celle-ci est formée d'un couple, permettant ainsi de mieux saisir les dynamiques qui les caractérisent. L'activité des familles biparentales est présentée selon les regroupements suivants :

- les deux parents sont actifs sur le marché du travail (familles biactives) ;
- un seul parent est actif (familles monoactives) ;
- les deux parents sont inactifs.

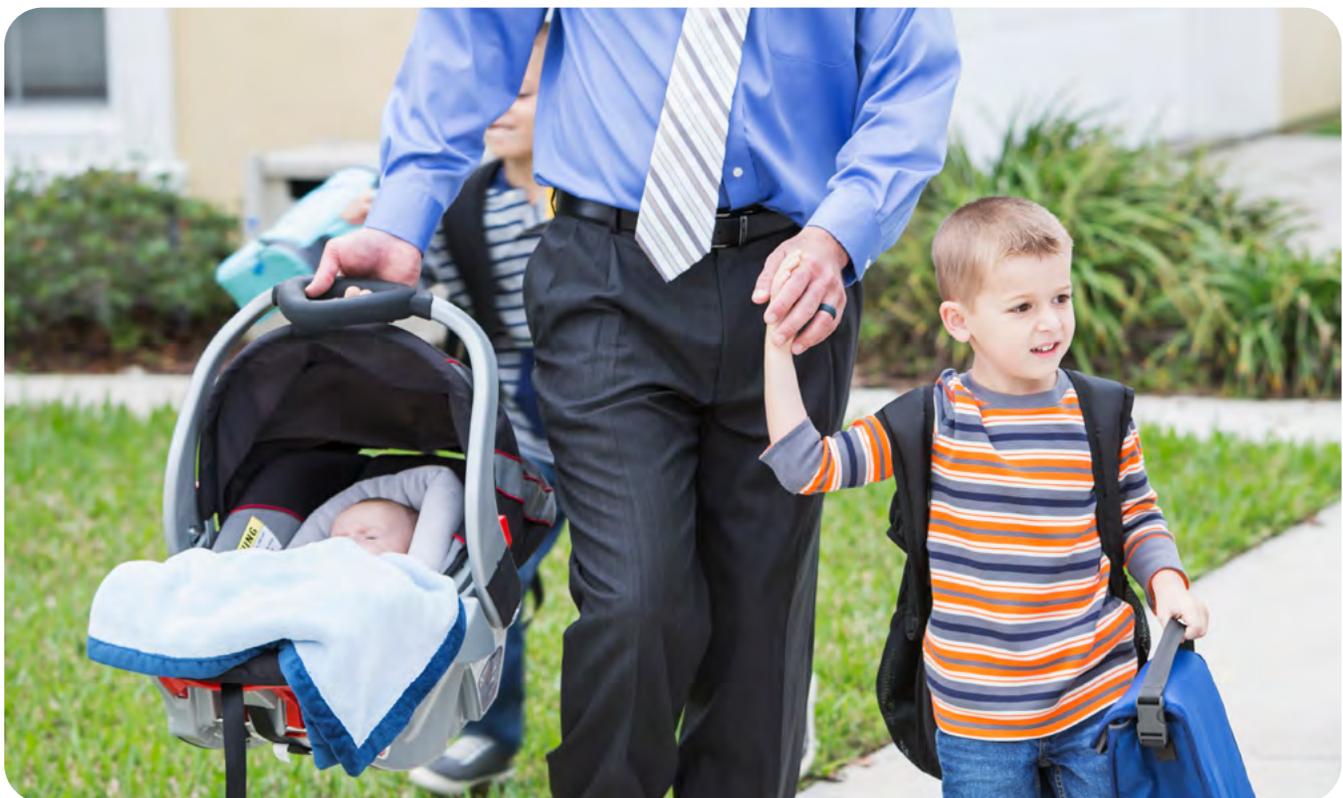
Pour présenter l'activité des familles monoparentales sur le marché du travail, l'indicateur retenu est la proportion de parents actifs, parmi l'ensemble des parents seuls.

À ce sujet, la situation des mères seules et des pères seuls est analysée séparément tout au long du bulletin, dans l'optique de faire ressortir les différences qui caractérisent les hommes et les femmes sur le plan de l'activité, à situation familiale semblable.

Dans la première section, l'activité des familles biparentales et monoparentales avec enfants de moins de 5 ans est présentée dans ses grandes lignes, puis comparée avec celle des familles ayant des enfants plus âgés. Le portrait obtenu à partir des données les plus récentes est ensuite mis en perspective avec la situation observée au Canada, hors Québec, et avec celle observée en 2006. La deuxième section précise le portrait en analysant l'activité des familles selon certaines caractéristiques sociodémographiques et socioculturelles,

soit l'âge du plus jeune enfant de la famille, le nombre d'enfants dans la famille, l'âge du plus jeune des conjoints ou du parent seul, le type d'union, la recomposition familiale, le statut d'immigration et l'identité autochtone.

Sauf indication contraire, les données se rapportent à 294 975 familles biparentales et à 49 525 familles monoparentales, soit l'ensemble de celles avec au moins un enfant de moins de 5 ans à la maison, même si cette précision n'apparaît pas directement dans le texte. De même, l'emploi du terme « jeune famille » renvoie toujours aux familles avec au moins un enfant de moins de 5 ans au domicile. Finalement, les proportions (%) rapportées dans le texte sont arrondies à l'unité afin d'alléger la présentation des résultats.



## L'activité sur le marché du travail des familles avec de jeunes enfants

### Plus des trois quarts des jeunes familles biparentales comptent deux parents actifs

Au Québec, en 2016, dans un peu plus de trois jeunes familles biparentales sur quatre, les deux parents étaient actifs sur le marché du travail (77%). Le **tableau 1** montre que, dans la grande majorité de ces familles, les deux conjoints étaient en fait en emploi (70%), le chômage touchant moins d'une famille sur dix. Par ailleurs, dans près de 20% des familles, un seul des conjoints était actif sur le marché du travail, beaucoup plus souvent en emploi qu'en chômage. Enfin, un peu moins de 4% des familles avec de jeunes enfants comptaient deux parents inactifs lors de la semaine de référence du Recensement de 2016.

### L'activité des mères seules est moins grande que celle des pères seuls

Au **tableau 2**, on constate que l'activité des familles monoparentales reflète surtout l'activité des mères seules, majoritaires dans l'ensemble des parents seuls ayant de jeunes enfants. Celles-ci sont actives sur le marché du travail dans une proportion de 68%, laquelle est largement inférieure à celle observée chez les pères seuls (84%). En conséquence, les mères seules qui ont au moins un jeune enfant à charge sont inactives dans une proportion deux fois plus grande que les pères seuls (32% c. 16%).

Finalement, du côté de l'activité des parents seuls, on note que le chômage touche une part semblable de mères seules et de pères seuls (7% c. 8%), la différence dans la situation d'activité se situant plutôt du côté de l'emploi (60% c. 76%).

**Tableau 1** Répartition, en pourcentage, des familles biparentales avec enfants de moins de 5 ans, selon l'activité sur le marché du travail des conjoints, Québec, 2016

Activité sur le marché du travail des conjoints	Familles biparentales
	%
Les deux conjoints sont actifs	76,8
Les deux en emploi	69,7
Les deux en chômage	0,8
Un en emploi, l'autre en chômage	6,3
Un seul conjoint est actif	19,7
En emploi	17,8
En chômage	1,8
Aucun des conjoints n'est actif	3,5
<b>Total</b>	<b>100,0</b> n = 294 975

Source: Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C4\_2016 de la commande spéciale CO-2010.

**Tableau 2** Répartition, en pourcentage, des familles monoparentales avec enfants de moins de 5 ans, selon l'activité sur le marché du travail et le sexe du parent seul, Québec, 2016

Activité sur le marché du travail du parent seul	Familles monoparentales	Pères seuls	Mères seules
	%		
Actif	70,4	83,8	67,6
En emploi	63,1	76,2	60,3
En chômage	7,3	7,6	7,3
Inactif	29,6	16,3	32,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b> n = 49 525	<b>100,0</b> n = 8 470	<b>100,0</b> n = 41 055

Source: Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C4\_2016 de la commande spéciale CO-2010.

## Les familles avec jeunes enfants, plus actives que celles comptant des enfants plus vieux ?

### Les jeunes familles biparentales ont un profil d'activité qui leur est propre

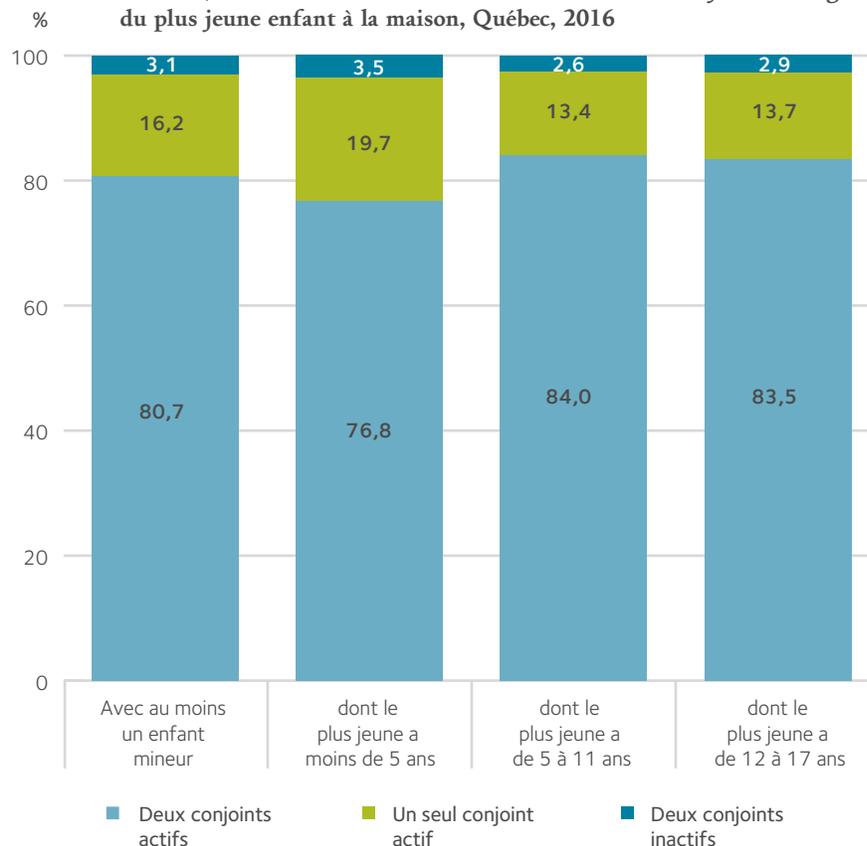
La situation d'activité des familles illustrée à la **figure 1** montre que les jeunes familles sont moins présentes sur le marché du travail que celles dont le plus jeune enfant est d'âge scolaire. En effet, les familles avec au moins un tout-petit sont proportionnellement moins nombreuses à compter deux parents actifs que celles ayant des enfants d'âge scolaire (77 % c. 84 %). Chez ces dernières, il est moins fréquent qu'un seul conjoint soit actif sur le marché du travail (13 %) que dans les familles avec enfants plus jeunes (20 %).

### Les mères seules, moins actives que les pères seuls, peu importe l'âge du plus jeune enfant

Comme chez les familles biparentales, on constate à la **figure 2** que les familles monoparentales comptant un enfant de moins de 5 ans présentent les niveaux d'activité les plus faibles parmi celles dont le plus jeune enfant est d'âge mineur. La part de parents seuls actifs vivant avec un tout-petit se situe en effet à 68 % chez les mères et à 84 % chez les pères.

La **figure 2** fait également ressortir le fait que la participation sur le marché du travail est plus grande du côté des pères seuls que des mères seules, peu importe l'âge du plus jeune enfant mineur de la famille. Du côté des pères, la plus grande activité est observée chez ceux dont le plus jeune enfant a de 5 à 11 ans (89 %). La plus forte proportion de mères seules actives est quant à elle observée chez les mères d'adolescents (85 %). L'écart entre l'activité des mères et des pères seuls

**Figure 1** Répartition, en pourcentage, des familles biparentales avec enfants mineurs, selon l'activité sur le marché du travail des conjoints et l'âge du plus jeune enfant à la maison, Québec, 2016

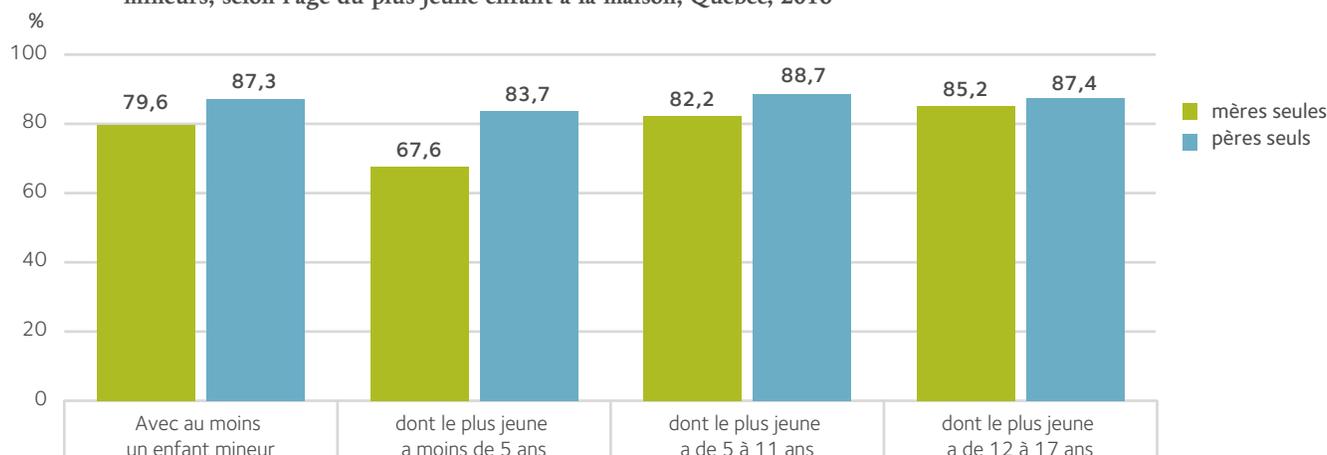


Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C4\_2016 de la commande spéciale CO-2010.

est d'ailleurs le plus faible chez les parents d'adolescents, lorsque le plus jeune enfant de la famille a de 12 à 17 ans (2 points).

À l'inverse, l'écart est le plus élevé parmi les familles dont le plus jeune enfant a moins de 5 ans (16 points).

**Figure 2** Pourcentage de parents actifs sur le marché du travail, parmi les mères seules et les pères seuls avec enfants mineurs, selon l'âge du plus jeune enfant à la maison, Québec, 2016



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada de 2016, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau C5\_C6 de la commande spéciale CO-2010.

## Comment la situation a-t-elle évolué en dix ans ?

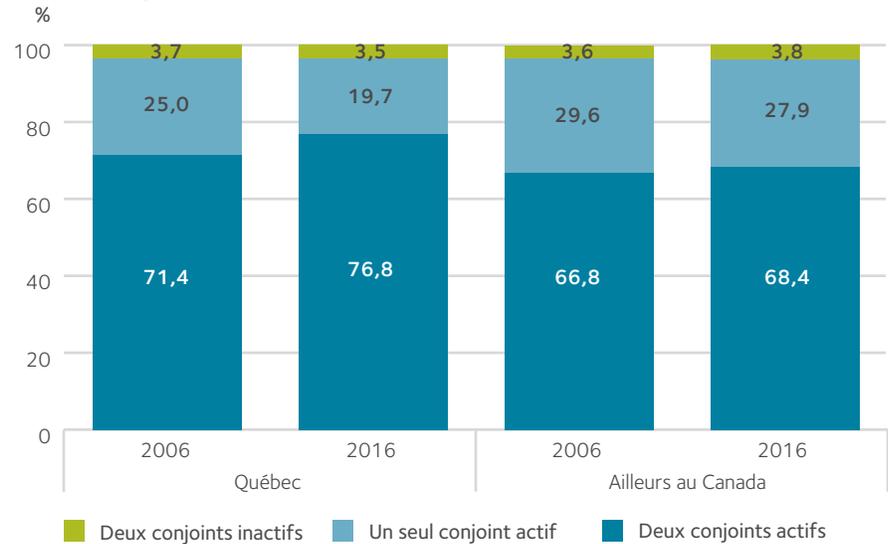
### Les familles biparentales monoactives : moins fréquentes qu'il y a dix ans

La **figure 3** montre que la double activité des conjoints a gagné du terrain entre 2006 et 2016 chez les familles avec au moins un tout-petit. Il y a dix ans, en effet, la part de familles dont les deux conjoints étaient actifs sur le marché du travail s'élevait à 71 %. Passée à 77 % en 2016, cette situation a gagné environ 5 points de pourcentage, la part de familles composées d'un seul conjoint actif ayant d'autant reculé, s'étant réduite de 25 % à 20 %.

### L'activité des mères seules en hausse ; celle des pères seuls, demeurée stable

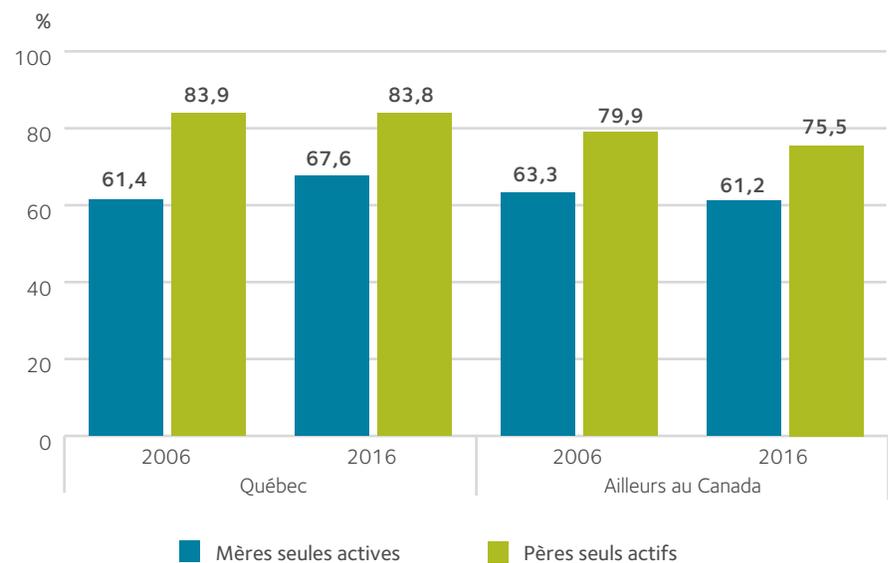
Du côté des familles monoparentales, on constate à la **figure 4** qu'au Québec, l'activité des mères seules ayant au moins un jeune enfant à charge s'est accrue au cours des dix dernières années. En passant de 61 % à 68 %, la part de mères en emploi ou en chômage au cours de la semaine de référence a fait un gain de 7 points de pourcentage entre 2006 et 2016, tandis que la part de pères seuls avec de jeunes enfants et actifs sur le marché du travail est restée stable (84 %). Ces pères demeurent ainsi proportionnellement plus nombreux que les mères seules ayant des enfants du même âge à être en emploi ou à en chercher un en 2016. On retiendra cependant qu'en raison du gain réalisé du côté des mères, l'écart entre la situation des pères seuls et des mères seules s'est réduit au cours de cette période.

**Figure 3** Répartition, en pourcentage, des familles biparentales avec enfants de moins de 5 ans, selon l'activité sur le marché du travail des conjoints, Québec et ailleurs au Canada, 2006 et 2016



Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016 et de 2006*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux C4\_2016 et C4\_2006 de la commande spéciale CO-2010.

**Figure 4** Pourcentage de parents actifs, parmi les mères et les pères seuls avec enfants de moins de 5 ans, Québec et ailleurs au Canada, 2006 et 2016



Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016 et de 2006*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux C4\_2006 et C4\_2016 de la commande spéciale CO-2010.

## Le Québec comparé aux autres provinces

### La part de familles biactives est plus élevée au Québec qu'ailleurs au Canada

En se référant de nouveau à la **figure 3**, on constate que la double activité est le fait de 68 % des familles ailleurs au Canada, une proportion plus faible que celle observée au Québec en 2016 (77 %). L'écart entre le Québec et les autres provinces canadiennes s'est d'ailleurs creusé entre 2006 et 2016, atteignant aujourd'hui 8 points de pourcentage, comparativement à 5 points dix ans auparavant.

La proportion de jeunes familles où un seul des conjoints est actif sur le marché du travail demeure aussi sensiblement plus élevée dans les autres provinces canadiennes en 2016 (28 % c. 20 %), et ce, malgré que cette situation ait perdu de l'importance au

cours de la décennie observée. La part de familles dont les deux conjoints sont inactifs ne se distingue pas de celle observée ailleurs au Canada, demeurant inférieure à 4 % au Québec comme dans les autres provinces, en 2006 et en 2016.

### Chez les mères seules, des tendances inverses observées au Québec et ailleurs au Canada

La **figure 4** permet d'intéressants constats sur les familles monoparentales du Québec et du reste du Canada. Alors que la part de mères seules ayant au moins un jeune enfant à charge et actives sur le marché du travail a progressé de 61 % à 68 % au Québec au cours des dix ans observés, elle est passée de 63 % à 61 % dans les autres provinces canadiennes.

En conséquence, la part de mères seules avec un enfant de moins de 5 ans et qui sont actives sur le marché du travail est aujourd'hui plus élevée au Québec qu'ailleurs au Canada, alors que la situation était inverse en 2006.

Du côté des pères seuls, la part d'actifs a légèrement perdu en importance à l'extérieur du Québec (79 % c. 76 %), tandis qu'elle est demeurée stable dans la province (84 %). L'écart entre la proportion de pères seuls actifs sur le marché du travail observée entre le Québec et le reste du Canada s'est ainsi creusé au cours de la période, passant de 5 points de pourcentage en 2006 à 8 points en 2016.



## Portrait détaillé selon certaines caractéristiques des familles avec enfants de moins de 5 ans

Cette section passe en revue un ensemble de caractéristiques sociodémographiques et socioculturelles en lien avec l'activité sur le marché du travail des familles avec enfants de moins de 5 ans, en s'attardant d'abord aux familles biparentales. L'ensemble des situations d'activité est présenté dans les tableaux et figures, mais l'analyse se concentre sur la proportion des familles dont un seul conjoint est en emploi ou en recherche d'emploi. Il est ensuite question de voir lequel des parents du couple – le père ou la mère – est actif sur le marché du travail. Enfin, la variation de l'activité des pères seuls et des mères seules est également observée et comparée en fonction de certaines caractéristiques de ces familles.

### A) Les familles biparentales

De manière générale, le **tableau 3** nous apprend que la part de familles monoactives varie de 15 % à 35 %, en fonction de la caractéristique étudiée parmi celles présentées. Ainsi, certaines situations familiales apparaissent plus propices au retrait de l'un des conjoints du marché du travail.

#### Les jeunes familles monoactives : plus fréquentes lorsqu'un bébé est présent

Si l'on considère d'abord l'âge du plus jeune enfant de la famille, on constate certaines variations. Sans grande surprise, la part de familles dont seul un conjoint est actif diminue à mesure que l'âge du plus jeune enfant s'élève. Chez les familles biparentales qui comptent un enfant de moins d'un an, le quart compte un seul parent actif sur le marché du travail (25 %). Ainsi, certains parents se retirent complètement du marché du travail, malgré les dispositions qui, au Québec, permettent aux nouveaux parents de maintenir leur lien d'emploi au moment d'accueillir un nouvel enfant. Au-delà de la première année de vie des enfants, qui correspond aussi, au Québec, au terme du congé parental, la part de familles monoactives diminue rapidement ; chez les familles comptant un enfant d'un an, elle s'établit à 19 %, puis diminue progressivement pour toucher 16 % des familles biparentales dont le plus jeune enfant a 4 ans.

On remarquera par ailleurs que l'inactivité des deux conjoints est relativement rare et demeure stable chez les jeunes familles biparentales, touchant environ 3 % des familles dont le plus jeune enfant a de 1 à 4 ans. Les familles qui comptent un enfant de moins d'un an, toutefois, sont

proportionnellement un peu plus nombreuses à être formées de deux conjoints inactifs (5 %).

Au demeurant, il est intéressant de constater que les familles biparentales, même celles avec de très jeunes enfants, sont largement biactives, à l'exception de celles comptant un enfant de moins d'un an. En effet, environ huit familles biparentales sur dix sont formées de deux conjoints actifs sur le marché du travail.

#### Plus du tiers des jeunes familles de quatre enfants ou plus sont monoactives

Sans grande surprise, le nombre d'enfants que compte la famille donne lieu à des variations. Au **tableau 3**, on constate que plus le nombre d'enfants s'élève, plus la part de familles formées d'un conjoint actif et d'un conjoint inactif est élevée. Ainsi, elle passe de 18 % chez les familles qui ne comptent qu'un ou deux enfants, dont un de moins de 5 ans, à 35 % chez celles qui en comptent quatre ou plus. D'ailleurs, les familles comptant quatre enfants ou plus sont les plus nombreuses, en proportion, à déclarer la monoactivité, au regard de l'ensemble des caractéristiques retenues. Chez ces mêmes familles, la double inactivité est également plus fréquente (9 %).

Le **tableau 3** indique que les jeunes familles comprenant un ou deux enfants ont un profil très semblable. Chez huit sur dix d'entre elles, les deux conjoints sont actifs sur le marché du travail. Cette proportion passe à sept familles sur dix chez les familles comptant trois enfants, et tombe à moins de six familles sur dix parmi celles composées de quatre enfants ou plus (56 %). Ces résultats vont dans le même sens que les observations faites par Sandra Gagnon (2009) à partir des données du Recensement de 2006, soit que la réduction de la présence sur le marché du travail serait liée à l'arrivée du troisième enfant.

#### Un seul conjoint actif, peu importe l'âge, mais...

À partir des deux principales catégories retenues, l'âge des parents ne fait pas ressortir de variation majeure sur le plan de l'activité des familles biparentales avec jeunes enfants. Celles âgées de moins de 35 ans, comme les plus âgées, sont monoactives dans une proportion d'une sur cinq (20 % c. 19 %). Si l'on regarde du côté de la sous catégorie des familles où le plus jeune des conjoints a 45 ans ou plus, on constate une monoactivité plus fréquente (26 %). La part de familles dont les deux conjoints sont inactifs est elle aussi plus grande lorsque le plus jeune des conjoints est au moins âgé de 45 ans (8 %).

#### Le quart des jeunes familles mariées sont monoactives

Sur le plan de la conjugalité, on constate au **tableau 3** que les jeunes familles mariées sont plus fréquemment composées d'un actif et d'un inactif que celles dont les conjoints vivent en union libre (26 % c. 15 %). L'inactivité des deux conjoints du couple est également un peu plus fréquente chez les familles qui sont mariées (5 %) plutôt qu'en union libre (3 %).

Si l'on considère maintenant les jeunes familles du point de vue de la recomposition, c'est-à-dire selon qu'elles comptent ou non au moins un enfant issu d'une union antérieure, on constate que le profil des familles recomposées ne se distingue pas outre mesure de celui des familles intactes, une sur cinq étant monoactive (22 %).

#### L'inactivité totale ou partielle est plus fréquente chez les familles immigrantes

Les données sur l'activité selon le statut d'immigration révèlent quant à elles des différences importantes entre les jeunes familles immigrantes et les non immigrantes. Les mixtes, soit celles composées d'un conjoint né à l'étranger et l'autre, au Canada, présentent quant à elles un profil hybride.

Les données nous apprennent d'abord que plus du tiers des familles immigrantes comptant un jeune enfant se composent d'un conjoint actif et de l'autre inactif (34 %). La part de familles avec au moins un tout-petit dont seul un des conjoints travaille ou est en recherche d'emploi est d'ailleurs la plus faible parmi celles présentées chez les familles non immigrantes (15 %), lesquelles sont largement biactives. On note aussi que c'est du côté des jeunes familles non immigrantes et mixtes que se trouvent les proportions les plus faibles de couples inactifs (2 %), les immigrantes se composant à 8 % de deux conjoints inactifs.

Les jeunes familles immigrantes biactives sont donc, toute proportion gardée, assurément moins nombreuses sur le marché du travail que les non immigrantes (58 % c. 83 %), la situation des mixtes s'apparentant davantage à celle des non immigrantes (75 %). Ces résultats indiquent que la présence des immigrants sur le marché du travail est, encore aujourd'hui, limitée par l'existence de barrières d'insertion sociale et économique (ministère de la Famille, 2020).

**Tableau 3** Répartition, en pourcentage, des familles biparentales avec enfants de moins de 5 ans, selon l'activité sur le marché du travail des conjoints et certaines caractéristiques, Québec, 2016

Caractéristiques	Total		Deux conjoints actifs	Un seul conjoint actif	Deux conjoints inactifs
	N	%	%		
	294 975	100,0	76,8	19,7	3,5
<b>Âge du plus jeune enfant</b>					
0 an	76 380	100,0	70,0	25,3	4,7
1 an	71 470	100,0	77,5	19,4	3,1
2 ans	57 835	100,0	78,9	17,8	3,3
3 ans	48 215	100,0	80,5	16,5	3,0
4 ans	41 075	100,0	81,1	15,9	3,0
<b>Nombre d'enfants</b>					
1 enfant	103 030	100,0	79,3	17,5	3,1
2 enfants	123 940	100,0	79,6	17,6	2,8
3 enfants	49 150	100,0	72,6	23,3	4,1
4 enfants ou plus	18 855	100,0	56,2	35,3	8,5
<b>Âge du plus jeune conjoint</b>					
moins de 35 ans	191 785	100,0	76,0	20,3	3,7
35 ans ou plus	103 195	100,0	78,3	18,5	3,2
dont 45 ans ou plus	3 150	100,0	66,0	25,9	8,1
<b>Type d'union</b>					
marié	130 285	100,0	69,8	25,5	4,8
union libre	164 695	100,0	82,4	15,1	2,5
<b>Recomposition</b>					
intacte	261 955	100,0	77,2	19,4	3,4
recomposée	33 020	100,0	73,7	21,5	4,8
<b>Statut d'immigration</b>					
immigrant	64 055	100,0	58,4	33,6	8,1
mixte	28 075	100,0	74,8	22,9	2,3
non immigrant	202 845	100,0	82,9	14,8	2,2
<b>Identité autochtone</b>					
autochtone	3 540	100,0	55,8	29,1	14,8
mixte	5 755	100,0	75,2	21,0	3,8
non autochtone	285 680	100,0	77,1	19,5	3,4

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux C7, C8, C9 et C11 de la commande spéciale CO-2010.

### Trois jeunes familles autochtones sur dix ne comptent qu'un conjoint actif

Comme les immigrantes, les familles d'identité autochtone comptant au moins un tout-petit sont proportionnellement plus nombreuses à être monoactives (29 %) que celles qui ne sont pas autochtones (20 %) ou mixtes (21 %). De même, la part de familles d'identité autochtone avec jeunes enfants dont les deux conjoints sont inactifs est de loin la plus élevée parmi celles observées au **tableau 3** (15 %). La part de familles d'identité autochtone avec jeunes

enfants dont les deux conjoints sont inactifs est ainsi près de quatre fois plus élevée que celle observée chez les non autochtones ou les mixtes (15 % c. 3 %).

En conséquence, un peu moins de six familles d'identité autochtone sur dix se composent de deux conjoints en emploi ou en recherche d'emploi (56 %), comparativement à 77 % des familles non autochtones et à 75 % des familles mixtes vivant avec de jeunes enfants. Au sujet de l'activité des familles mixtes, leur

profil s'apparente fortement à celui des familles non autochtones, plutôt qu'à celui des familles autochtones.

Ces données sur l'activité des familles autochtones font écho à celles concernant la population autochtone canadienne, « de tout temps [...] désavantagée sur le marché du travail par rapport à la population non autochtone », une situation particulièrement marquée au Québec (Statistique Canada, 2017 : 3 et 14).

## Lequel des conjoints est actif ?

### Une monoactivité générée

Le présent examen sert à voir dans quelle mesure l'activité des conjoints sur le marché du travail est équivalente, dans les familles comptant au moins un jeune enfant au Québec. Pour ce faire, la part de familles monoactives dans lesquelles seul le père est actif a été examinée<sup>8</sup>. Les données de la **figure 5** révèlent que lorsqu'un seul conjoint est actif sur le marché du travail, il demeure largement répandu, dans les jeunes familles, que ce soit le conjoint plutôt que la conjointe. En effet, dans 87 % des familles comptant au moins un jeune enfant, c'est le père qui est en emploi ou en recherche d'emploi, et la mère qui est inactive, plutôt que l'inverse. Ces données tendent à montrer qu'encore aujourd'hui, les femmes « font davantage de concessions que les pères par rapport à leur carrière » (Gagnon, 2009), et ce, même chez les jeunes générations de parents.

### Plus les enfants sont âgés, plus on tend vers une égalité des situations

La part de jeunes familles monoactives dans lesquelles seul le père est actif diminue rapidement chez celles qui comptent des enfants plus âgés. De 87 %, elle tombe en effet à 75 % chez les familles dont le plus jeune enfant a de 5 à 17 ans, et à 61 % chez celles qui ne comptent que des enfants majeurs (données non présentées).

### Partout au Canada, seul le conjoint est actif dans neuf jeunes familles monoactives sur dix

En observant à nouveau la **figure 5**, on constate qu'entre 2006 et 2016, la part de familles monoactives dont le conjoint actif est masculin est passée de 91 % à 87 %

au Québec, reculant de 4 points. Ce recul est plus important que celui perçu ailleurs au Canada, où la part des jeunes familles monoactives dont le père est actif est passée de 92 % à 91 % pendant la même période.

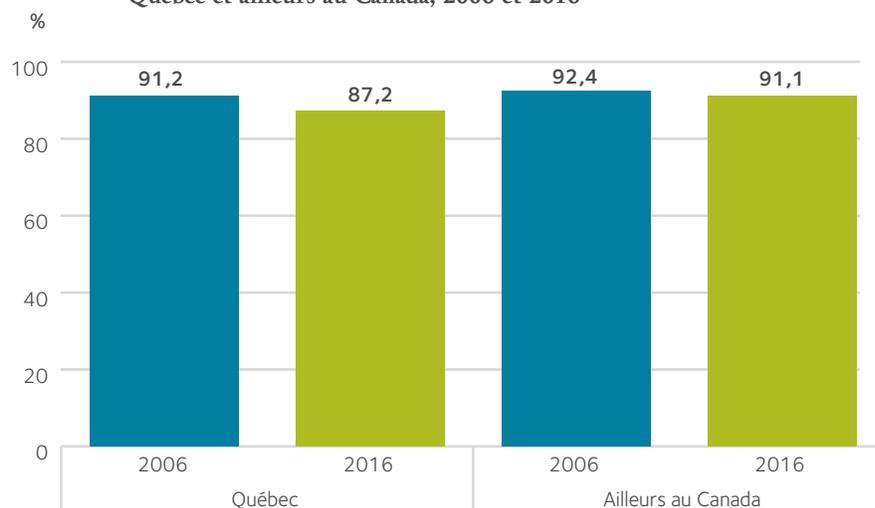
### Une situation qui varie peu chez les jeunes familles, peu importe ses caractéristiques

La proportion de jeunes familles au sein desquelles le seul conjoint actif est le père ne varie pas outre mesure si l'on tient compte des caractéristiques observées dans la section précédente. En effet, peu importe la caractéristique considérée, le père est actif dans

un peu moins de huit à neuf jeunes familles monoactives sur dix (données non présentées).

Les parts les plus élevées de familles monoactives dont seul le conjoint est actif sont observées chez celles dont le plus jeune enfant a moins d'un an (91 %), chez celles comptant quatre enfants ou plus (90 %), de même que parmi les familles immigrantes (90 %). Seules les familles dont le plus jeune des conjoints est âgé de 45 ans ou plus et les familles d'identité autochtone présentent une proportion se situant sous la barre des 80 %, soit respectivement 78 % et 75 %.

**Figure 5** Pourcentage de familles où seul le conjoint est actif, dans l'ensemble des familles biparentales<sup>1</sup> monoactives<sup>2</sup> avec enfants de moins de 5 ans, Québec et ailleurs au Canada, 2006 et 2016



1. Familles formées de conjoints de sexe opposé.

2. Familles formées d'un couple dont l'un des conjoints est actif, l'autre inactif.

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2006 et de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux C4\_2006 et C4\_2016 de la commande spéciale CO-2010.

8 Les familles avec conjoints de même sexe ont été exclues de cette analyse.

## B) Dans les familles monoparentales

**Réduction importante de l'activité des familles monoparentales ayant un bébé à charge**

Au **tableau 4**, qui porte sur la participation au marché du travail des mères seules et des pères seuls selon diverses caractéristiques, l'incidence de l'âge du plus jeune enfant est manifeste. Chez les pères seuls comme chez les mères seules, la présence d'un jeune bébé

est synonyme d'une activité plus faible. Les mères seules qui ont à charge un enfant de moins d'un an sont, pour la moitié, actives (51 %), comparativement à 77 % de celles dont le plus jeune enfant a 4 ans.

Chez les pères seuls, on note un phénomène très semblable, mais les proportions enregistrées sont toujours plus élevées que chez les mères seules. Les pères seuls qui ont à charge

un enfant de moins d'un an sont actifs à 69 %, comparativement à 87 % des pères dont le plus jeune enfant a 4 ans. L'écart entre les pères seuls et les mères seules est au plus fort lorsque la famille compte un très jeune enfant, atteignant environ 18 points de pourcentage dans les familles monoparentales avec enfants de 0 et 1 an. Il passe à 10 points si l'on compare les mères seules et les pères seuls dont le plus jeune enfant a 4 ans.

**Tableau 4** Pourcentage de parents actifs, parmi les mères seules et les pères seuls avec enfants de moins de 5 ans, selon certaines caractéristiques, Québec, 2016

Caractéristiques	Mères seules		Pères seuls	
	N total	% actives	N total	% actifs
	41 055	67,6	8 470	83,8
<b>Âge du plus jeune enfant</b>				
0 an	6 335	50,7	765	68,6
1 an	7 510	62,8	1 050	80,1
2 ans	8 590	68,6	1 725	83,2
3 ans	9 120	72,8	2 255	87,4
4 ans	9 505	76,7	2 670	86,7
<b>Nombre d'enfants</b>				
1 enfant	19 460	68,6	4 500	83,0
2 enfants	14 055	70,4	2 715	86,9
3 enfants	5 165	63,6	955	85,3
4 enfants ou plus	2 375	51,8	300	60,0
<b>Âge du parent</b>				
moins de 35 ans	26 595	63,0	4 405	82,2
35 ans ou plus	14 455	76,1	4 065	85,1
dont 45 ans ou plus	1 155	70,1	935	69,0
<b>Statut d'immigration</b>				
immigrant	9 000	63,8	1 185	82,7
non immigrant	32 060	68,7	7 275	83,9
<b>Identité autochtone</b>				
autochtone	2 530	54,9	565	58,4
non autochtone	38 520	68,5	7 910	85,5

Source : Statistique Canada, *Recensement du Canada de 2016*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données des tableaux C4, C9 et C11 de la commande spéciale CO-2010.

### Les jeunes familles monoparentales nombreuses moins actives sur le marché du travail

Comme on pouvait s'y attendre, le **tableau 4** montre que les parents seuls qui ont un nombre élevé d'enfants à charge sont moins actifs sur le marché du travail. On note toutefois une différence entre le comportement des mères seules et des pères seuls à cet égard.

On constate une réduction de l'activité des mères seules avec jeunes enfants dès le troisième enfant. Le **tableau 4** montre qu'environ sept mères seules sur dix sont actives sur le marché du travail lorsque la famille compte un ou deux enfants. Cette proportion diminue chez celles qui ont trois enfants, et ne concerne plus que 52 % des mères seules ayant quatre enfants ou plus, dont au moins un en bas âge.

Or, plus de huit pères seuls sur dix sont quant à eux actifs professionnellement, qu'ils aient un, deux ou trois enfants à charge. Il faut se tourner vers les pères seuls qui ont quatre enfants ou plus pour constater une baisse importante de l'activité. Les pères seuls ayant

au moins quatre enfants dont un tout-petit sont en effet actifs dans une proportion de 60 %. Il s'agit de la situation associée à la plus faible activité des pères seuls parmi celles présentées au **tableau 4**. Précisons cependant que cette situation est relativement rare, au Québec, en 2016, les pères seuls ayant quatre enfants ou plus à charge dont au moins un tout-petit étant très limités en nombre. On notera finalement que c'est du côté des jeunes familles monoparentales comptant trois enfants que l'écart entre l'activité des pères seuls et des mères seules est le plus grand (près de 22 points).

### L'activité varie selon l'âge des mères seules

L'âge du parent n'agit pas de la même manière sur l'activité des pères seuls et des mères seules qui ont la charge de jeunes enfants. Les mères seules de moins de 35 ans sont moins actives sur le marché du travail que les plus âgées (63 % c. 76 %), tandis que du côté des pères seuls, environ huit sur dix sont actifs si l'on considère les deux principales catégories d'âge. Il est intéressant de noter qu'au sein du

sous-groupe des 45 ans ou plus, les mères seules ayant au moins un jeune enfant à charge présentent un niveau d'activité similaire à celui des pères seuls.

### L'activité des jeunes familles monoparentales : moins grande chez les autochtones, mais pas chez les immigrantes

Si le statut d'immigration ne fait pas vraiment de différence quant au niveau d'activité des familles monoparentales, l'identité autochtone a une incidence tant du côté des mères seules que de celui des pères seuls. En effet, 55 % des mères seules autochtones sont actives sur le marché du travail, comparativement à 69 % des non autochtones. L'écart est encore plus marqué chez les pères seuls d'identité autochtone, proportionnellement beaucoup moins nombreux que les non autochtones à être actifs sur le marché du travail lorsqu'ils ont, seuls, la charge d'au moins un jeune enfant (58 % c. 86 %). Les pères seuls d'identité autochtone qui ont la charge de jeunes enfants sont toutefois relativement peu nombreux, soit 565 au total dans la province de Québec, en 2016.

## En résumé

### Du côté des familles biparentales :

- Trois jeunes familles sur quatre comptent deux parents actifs (77 %), 20 % en comptent seulement un, tandis que chez 4 % d'entre elles, les deux sont inactifs.
- Les familles avec au moins un tout-petit demeurent moins actives que les familles avec des enfants d'âge scolaire, malgré une hausse de leur activité observée par rapport à 2006.
- Dans les familles comptant un jeune enfant, il est moins fréquent, au Québec que dans les autres provinces canadiennes, qu'un seul parent soit actif sur le marché du travail (20 % c. 28 %).
- Les proportions de jeunes familles dont un seul des conjoints est actif sur le marché du travail sont les plus élevées chez celles comptant un enfant de moins d'un an, celles qui comptent trois enfants ou plus, celles dont les conjoints sont mariés, celles formées d'immigrants et celles dont les conjoints déclarent tous deux une identité autochtone.
- Dans près de neuf familles sur dix, lorsqu'un seul conjoint est actif, c'est le père qui est actif et la mère, inactive, et cette situation varie très peu en fonction des caractéristiques de la famille.

### Du côté des familles monoparentales :

- Au cours des dix dernières années, la participation au marché du travail des pères seuls ayant un jeune enfant est demeurée stable (84 %), tandis que celle des mères seules a connu une augmentation, passant de 61 % à 68 %.
- Malgré une plus grande participation des mères seules, l'inactivité demeure, en 2016, deux fois plus fréquente chez celles-ci que chez les pères seuls ayant au moins un jeune enfant à charge (32 % c. 16 %).
- L'écart entre la participation des mères seules et des pères seuls au marché du travail est le plus grand lorsque le plus jeune enfant de la famille est âgé de moins de 5 ans (16 points de pourcentage), et le plus faible lorsque le plus jeune enfant de la famille a de 12 à 17 ans (2 points).
- La part de mères seules avec au moins un jeune enfant qui sont actives sur le marché du travail est aujourd'hui plus élevée au Québec qu'ailleurs au Canada, alors que la situation était inverse en 2006. Du côté des pères seuls, la situation est inchangée depuis dix ans, ceux-ci participant davantage au marché du travail au Québec que dans les autres provinces canadiennes.
- Les proportions les plus faibles de parents seuls actifs sur le marché du travail, pères comme mères, sont observées du côté des familles comptant au moins un enfant de moins d'un an, celles ayant la charge de quatre enfants ou plus, et celles d'identité autochtone.

## Bibliographie

- BOULET, Maude (2014). « [La satisfaction de l'équilibre travail-famille comme gage de la santé mentale](#) », *Coup d'œil sociodémographique*, volume 18, numéro 2, Institut de la statistique du Québec, p. 7-12.
- FORTIER, Sylvie et Frédéric DESCHENAU (2016). « [Des parcours d'engagement dans la maternité : trois modalités d'une quête de reconnaissance, d'équilibre et d'épanouissement](#) », *Recherches sociographiques*, volume 57, numéro 1, p. 103-121.
- GAGNON, Sandra (2009). *Le marché du travail et les parents*. Québec, Institut de la statistique du Québec, 59 p.
- GRAVEL, Marie-Andrée (2018). « [Qui sont ces Québécois en manque de temps ?](#) », *Coup d'œil sociodémographique*, numéro 64 (avril), Institut de la statistique du Québec, p. 1-14.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019). *Le bilan démographique du Québec. Édition 2019*. Québec, Gouvernement du Québec, 180 p.
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2019). *Conciliation travail-vie personnelle : point de vue de travailleuses et pistes d'action pour des contextes de travail plus favorables à la santé mentale. Rapport de recherche*. Gouvernement du Québec, 52 p.
- LANDOUR, Julie (2019). *Sociologie des mompreneurs. Entreprendre pour concilier travail et famille*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 184 p.
- LAVOIE, Amélie (2016). [Les défis de la conciliation travail-famille chez les parents salariés. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents de 0 à 5 ans 2015](#), Québec, Institut de la statistique du Québec, 59 p.
- LAVOIE, Amélie et Catherine FONTAINE (2016). [Mieux connaître la parentalité au Québec. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015](#), Québec, Institut de la statistique du Québec, 258 p.
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2020), « [Les familles immigrantes et mixtes au Québec : un portrait statistique à partir du Recensement de 2016](#) », *Bulletin Quelle famille ?*, volume 7, numéro 1, 17 p.
- MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2019). *Bulletin sur le marché du travail au Québec. Année 2019*. Gouvernement du Québec, 27 p.
- MOYSER, Melissa (2017). *Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015*. Produit numéro 71-588-X au catalogue de Statistique Canada, Ministre de l'Industrie, 27 p.
- SEERY, Annabelle (2014) « [Famille et travail : constats et propositions des jeunes féministes au Québec](#) », dans *Enfances, Familles, Générations*, numéro 21, p. 216-236
- WOOD, Stephen J. et Lilian M. DE MEZENES (2010), « Family-Friendly Management, Organizational Performance and Social Legitimacy », *The International Journal of Human Resource Management*, numéro 21, volume 10, p. 1575-1597.

## Notions, définitions et particularités des données

### Famille de recensement

Au sens du Recensement, une famille de recensement fait partie des ménages privés. La famille de recensement est définie comme suit : 1) un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints ; 2) un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple ou de l'un ou l'autre des partenaires ; 3) un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec un ou plusieurs enfants dans le même logement que cet enfant ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe. Les enfants peuvent être des enfants naturels, par le mariage, par l'union libre ou par adoption, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, partenaire en union libre ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement.

### Il est à noter que :

- Une même habitation peut abriter plusieurs familles de recensement ;
- Un enfant vivant dans un centre d'accueil n'est pas considéré comme un enfant vivant dans une famille au sens du Recensement ; Au sens du Recensement, un enfant, s'il répond aux critères cités précédemment, peut correspondre, par exemple, à un adulte de 40 ou de 50 ans ou plus s'il vit toujours avec ses parents ;
- Dans le Recensement, un parent qui n'a pas la responsabilité principale d'un ou de plusieurs de ses enfants et qui vit seul est considéré comme hors famille. Si le parent seul assume la garde, en parts égales, avec l'autre parent et si son ou ses enfants résidaient avec l'autre parent le jour du recensement, il n'a pas été compté, contrairement à l'autre parent, parmi les familles monoparentales. S'il forme une nouvelle union avec une personne, ce parent est considéré comme conjoint avec ou sans enfant dans cette nouvelle famille ;
- Un frère et une sœur ou deux cousins, par exemple, résidant dans un même logement sont considérés comme hors famille de recensement ;

- Une famille sans enfant peut référer à un couple de parents dont tous les enfants ont quitté le domicile familial.
- La famille de recensement et ses classifications et variables connexes sont déterminées à partir des réponses aux questions sur le sexe, la date de naissance, l'état matrimonial, l'union libre et le lien avec la personne 1. On tient également compte de l'ordre dans lequel les membres du ménage sont inscrits dans le questionnaire.

Les concepts de famille de recensement, de situation des particuliers dans la famille de recensement et de structure de la famille de recensement sont les mêmes depuis 2001. Avant 2001, le concept de famille de recensement a été le même de 1976 à 1996. Les changements apportés au concept de famille de recensement lors du Recensement de 2001 sont décrits sous « Famille de recensement » du Dictionnaire du recensement de 2011 et sous « Comparabilité historique » du Guide de référence pour les familles, Recensement de 2011. Plus de renseignements historiques au sujet des concepts relatifs à la famille au fil du temps sont offerts dans l'annexe de l'article « Une diversité qui perdure : le mode de vie des enfants au Canada selon les recensements des 100 dernières années ».

### Identité autochtone

- Désigne les personnes s'identifiant aux peuples autochtones du Canada. Il s'agit des personnes qui sont Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit) et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. L'article 35 (2) de la Loi constitutionnelle de 1982 précise que les peuples autochtones du Canada s'entend notamment des Indiens, des Inuits et des Métis du Canada.

### Immigrant

- Un immigrant est une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou un résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe. Dans

le Recensement de 2016, les immigrants comprennent les immigrants arrivés au Canada le 10 mai 2016 ou avant.

### Population active

- Désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2016, étaient soit occupées, soit en chômage. Un dénombrement anticipé a été effectué dans les parties éloignées et isolées des provinces et des territoires en février, en mars et en avril 2016. Lorsque le dénombrement a eu lieu avant mai 2016, la date de référence utilisée est la date à laquelle le ménage a été dénombré.

### Population inactive

- Il s'agit des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2016, n'étaient ni occupées ni en chômage. Les personnes inactives comprennent les étudiants, les personnes au foyer, les retraités, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne cherchent pas de travail et les personnes qui ne peuvent travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme.

### Résident non permanent

- Un résident non permanent est une personne originaire d'un autre pays qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendique le statut de réfugié, ainsi que les membres de sa famille partageant le même permis et vivant avec elle au Canada.

### Des totaux qui paraissent erronés ?

Les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5 ou de 10, dans certains cas. Lorsque des données sont supprimées pour une population de taille trop réduite, elles sont toutefois incluses dans les totaux ou sous-totaux.

## DONNÉES DISPONIBLES SUR DEMANDE

D'autres données sont disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : [quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca](mailto:quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca).

Cette publication a été préparée par la Direction de la veille et des connaissances stratégiques, Sous-ministériat des politiques – Familles et enfance, ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à cette adresse : [quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca](mailto:quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca).

### PRODUCTION ET RÉDACTION

Joanie Migneault

### COORDINATION – BULLETINS QUELLE FAMILLE ?

Joanie Migneault et Kevin Rousseau

### RELECTURE

Marilyne Brisebois et Kevin Rousseau

### ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION

Direction des communications du ministère de la Famille

### POUR CITER CE DOCUMENT

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, « La participation au marché du travail des familles avec jeunes enfants au Québec en 2016 », *Bulletin Quelle famille ?*, volume 8, numéro 1, 15 pages.

ISSN : 2292-0846 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2021

© Gouvernement du Québec

Cette publication a été préparée par la Direction de la veille et des connaissances stratégiques, Sous-ministériat des politiques – Familles et enfance, ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à cette adresse : [quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca](mailto:quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca).